



CONTACT

Maryse Gits

SOFTIMAT

Tél.: +32 2 352 83 86

maryse.gits@softimat.com

Lasne, le 9 novembre 2022

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

PUBLICATION CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DU 2 MAI 2007

Softimat SA publie ci-dessous l'information requise par l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées.

CHANGEMENT DU DÉNOMINATEUR AU 31 OCTOBRE 2022

| | |
|--|---------------|
| • Montant total du capital social : | 6.968.298,62€ |
| • Nombre total des actions ordinaires existantes : | 3.805.214 |
| • Nombre total de droits de vote (dénominateur) : | 3.805.214 |
| • Nombre total des warrants existants (chaque warrant conférant le droit à son détenteur de souscrire à 1 nouvelle action ordinaire) : | 0 |
| • Nombre total des options existantes (chaque option conférant le droit à son détenteur d'acquérir de Softimat 1 action ordinaire existante) : | 0 |

Cette publication fait suite aux rachats d'actions propres intervenus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 octobre 2022, en vertu de l'autorisation conférée (i) par l'AGE du 18 juin 2018, publiée au Moniteur Belge du 17 juillet 2018 et (i) par l'AGE du 15 mai 2020, publiée au Moniteur Belge du 18 juin 2020.

Les 669.632 actions propres rachetées pendant cette période sont nulles de plein droit et les statuts de la société seront adaptés ultérieurement. Le capital social de la société passera alors de 6.968.298,62 EUR à 5.383.211,61 EUR.

